

29 avril 2024

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 23 avril, le Parlement européen [a approuvé l'exemption de visa pour les Serbes du Kosovo](#). Ainsi, l'ensemble de la région des Balkans occidentaux bénéficie du même régime de visa pour les voyages vers l'UE.
- Le 23 avril, le Parlement européen [a adopté une loi plus étendue pour protéger les victimes de la traite des êtres humains](#). Afin d'élargir les actions de l'UE contre la traite des êtres humains, au-delà de l'exploitation du travail et de l'exploitation sexuelle, la nouvelle loi criminalise au niveau européen le mariage forcé, l'adoption illégale et l'exploitation de la maternité de substitution au niveau de l'UE.
- L'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) ont publié un outil pratique pour les tuteurs intitulé [« Transnational procedures in the framework of international protection »](#). Ce livret est destiné à accompagner les tuteurs assignés aux enfants dans la procédure d'asile. Il couvre les aspects techniques des procédures juridiques liées aux mouvements transfrontaliers de ces enfants. Ce livret couvre uniquement les procédures liées à la protection internationale et fait partie d'une série de quatre outils pratiques destinés aux tuteurs d'enfants non accompagnés ayant besoin d'une protection internationale.

Publication EMN:

La dernière note de synthèse de l'EMN Luxembourg [« Tutelle des mineurs non accompagnés »](#), publiée plus tôt cette année, est désormais également disponible en français.

Nous remercions tout particulièrement nos collègues du REM France pour la relecture de la traduction française de la publication.

Chiffre de la semaine: 85 000

L'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) a publié une analyse montrant une baisse des demandes d'asile au cours de l'hiver 2023-24. En février 2024, on estime que 85 000 demandes ont été reçues dans 29 pays de l'UE+. Il s'agit d'une baisse modérée, mais notable, étant donné que le nombre de demandes reçues entre août et novembre 2023 dépassait les 100 000 par mois.

Source : [Agence de l'Union européenne pour l'asile \(AUEA\)](#)

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en